

MESNIL-EN-OUICHE

# Les temps d'activités périscolaires maintenus



L'équipe s'est retrouvée pour une réunion de travail (Photo Dominique Duvoix)

Depuis leur mise en place au cours de l'année 2013-2014, les temps d'activités périscolaires font partie du quotidien des élèves du groupe scolaire de Mesnil-en-Ouche. Parents, enfants et enseignants ont intégré le rythme un peu particulier de ces quatre jours et demi d'école, enrichis d'une multitude d'activités à raison de 45 minutes par jour sur le temps du midi à La Barre-en-Ouche et d'une heure et demie deux fois par semaine à Beaumesnil et Landepéreuse.

À l'échelle de l'intercom Berray Terres de Normandie, Mesnil-en-Ouche est, avec Beaumont-le-Roger, la seule commune ayant maintenu cette formule, moyennant

150 € par an et par enfant, pour 370 élèves.

## « Un investissement pour l'avenir des enfants »

*« Un investissement pour l'avenir des enfants, qui plus est en milieu rural, où les équipements sont trop éloignés pour certaines familles isolées »,* souligne Thomas Courtoux, adjoint au maire en charge des Affaires scolaires. Il met également l'accent sur le montant du reste à charge, réduit à 50 000 € par an grâce aux aides de l'Etat et des subventions de la CAF (Caisse d'allocations familiales). Mais encore faut-il coconstruire des projets pour la rentrée.

La réunion organisée courant avril

sous la houlette de Jean-Louis Mardelon, le maire, et de Thomas Courtoux et de son binôme en charge des affaires scolaires, Héroïse Pereira, a été l'occasion d'un moment de cohésion entre les agents communaux et les intervenants, chargés d'initier les enfants au bricolage, au théâtre, au land art ou encore aux percussions.

*« Les participants ont été fiers de proposer l'ouverture au monde sous l'angle des Jeux olympiques de Paris 2024. A charge pour chacun de concevoir des activités sur ce thème sans être répétitif »,* indique Caroline Eckert, responsable du service éducation enfance-jeunesse de la commune.